



COMITE SOCIAL ECONOMIQUE

C.H SAINTE-MARIE

50 ROUTE DE MONTREDON

43000 LE PUY EN VELAY

INFORMATION CARTES DE PISCINE

Pour chaque famille, sur une année civile, sur présentation de factures émises par les piscines du département (au nom du salarié) sera remboursé :

- 4 cartes adultes maximum pour un montant de 13€ par carte**
- 4 cartes enfants maximum pour un montant de 8€ par carte.**

NB : pour cette année 2021 : pour ce dernier trimestre seront remboursées uniquement une carte adulte et enfant par famille.

L'équipe du CSE